



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN GEORGIE

FICHE GEORGIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur en Géorgie est rattaché au Ministère de l'éducation et des Sciences sous la tutelle du Vice-ministre en charge de l'enseignement supérieur, M. Giorgi Sharvashidze. La mise en œuvre de la politique dans ce domaine est coordonnée par le Centre National pour l'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement, qui dépend du MES.

Aujourd'hui, la Géorgie compte 57 établissements d'enseignement supérieur autorisés dont 20 publics et 37 privés (dont le nombre a fortement diminué) qui peuvent accueillir les étudiants ayant réussi l'examen national unique et délivrer des diplômes reconnus par l'État. Ils accueillent environ 99 000 étudiants et sont répartis en trois groupes :

- 5 collèges : établissements à orientation professionnelle ne pouvant proposer que des formations en licence
- 27 universités d'enseignement « teaching university », habilitées à proposer des formations en licence et master
- 25 universités de recherche « research universities », habilitées à proposer des formations en licence, master et doctorat.

Depuis 2005 et l'intégration au processus de Bologne, le gouvernement géorgien s'efforce de réorganiser le système d'enseignement supérieur afin de le rapprocher des standards européens, et d'assurer la transition d'un système centralisé et contrôlé par l'État vers un système plus compétitif. Ainsi, les systèmes LMD et ECTS ont été complètement adoptés, et de nombreuses réformes ont été initiées pour assurer une meilleure lisibilité du système universitaire, un meilleur contrôle des universités et une uniformisation du niveau des enseignements.

Ces réformes s'accompagnent en outre d'une volonté affichée des grandes universités géorgiennes de gagner leur place au sein du réseau universitaire international. Par leurs recherches constantes de nouveaux partenaires étrangers, par leur volonté de voir se développer les doubles diplômes, par les efforts faits pour soigner leur image, les principales universités géorgiennes affichent leurs ambitions de compétitivité à l'échelle internationale. Ainsi, la Géorgie a participé, depuis 1995, à 50 programmes Tempus, le nombre le plus élevé parmi les pays du Caucase. Actuellement 27 projets Tempus sont en cours, 18 consortia Erasmus Mundus impliquent des universités géorgiennes.

Ces nombreuses réformes et les avancées certaines auxquelles elles ont conduit ne sauraient cependant masquer les manques et les insuffisances de l'enseignement supérieur géorgien. Le faible budget consacré à l'enseignement supérieur, l'éclatement du paysage universitaire, les contrôles de qualité encore insuffisants, le faible taux d'insertion professionnelle. En 2013, la Géorgie consacre 1.43% de son budget à l'enseignement supérieur – soit environ 50 millions d'euros (19% du budget total du Ministère de l'Éducation).

Si les établissements d'enseignement supérieur conservent une large autonomie administrative, financière, pédagogique et scientifique, cela marque surtout un certain désengagement de l'État dans ce domaine. Celui-ci a mené à une large privatisation de l'enseignement supérieur géorgien, comme en témoigne le nombre important d'universités privées, qui a pourtant diminué (200 dans les années 90). Celles-ci sont nombreuses à opter pour un enseignement plus orienté vers la pratique, en se concentrant sur certaines filières « rentables » (business, management, journalisme) destinées à former les futurs cadres, au détriment des

activités de recherche qui restent encore marginales dans ces structures. Celles-ci restent toujours concentrées dans les universités publiques.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Procédures d'admission

A la fin de leurs études secondaires et après l'obtention de l' « Attestati » (équivalent du baccalauréat français), les jeunes Géorgiens passent un examen national unique centralisé pour accéder à l'Université (Ertiani evronuli gamotsdebi), dans 4 matières (langue et littérature géorgienne, compétences générales, langue étrangère, 4^e matière au choix, selon la spécialité). Les meilleurs obtiennent une aide de l'Etat géorgien qui couvre les frais d'inscription à l'Université (1100€ environ). Ce concours, mis en place en 2005, a permis de réduire considérablement la corruption qui régnait au sein des universités.

Le cursus universitaire

Les études universitaires longues sont organisées en trois cycles d'études sanctionnés par des diplômes nationaux. Après l'obtention du « baccalauréat » (diplôme de 4 ans comptant 240 ECTS équivalent à la licence), et le passage une nouvelle fois de l'examen national unique, l'étudiant peut poursuivre ses études en « magistratura » (diplôme de deux ans comptant 120 ECTS équivalent au diplôme de master), puis peut obtenir un doctorat, appelé « aspirantura », validant 3 ans de recherche. Seuls 8,5% des 75 000 étudiants de licence continuent leurs études en master, et 2,8% en doctorat.

Chaque année d'études se divise en deux semestres sanctionnés chacun par l'organisation d'examens. Les modalités du contrôle des connaissances des étudiants sont fixées par les établissements.

Entre 2009 et 2011, un twinning franco-germano-géorgien a été mis en place par la Commission européenne afin d'accompagner la mise aux normes LMD de l'enseignement supérieur géorgien.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur géorgien a connu de profondes réformes suite à la fin de l'Union soviétique et, plus récemment, à l'adoption du processus de Bologne et il est pour l'instant assez difficile d'en présenter les atouts.

Les efforts mis en œuvre par le Ministère de l'Education, visant à améliorer les méthodes d'enseignement et les cursus géorgiens en les rapprochant du système d'enseignement européen, sont des signes encourageants. Le management des universités a été rajeuni, et est résolument anglophone.

Néanmoins, en particulier dans le cas des universités publiques, malgré une volonté affichée de développer les coopérations internationales, le manque de moyens financiers peuvent freiner ces développements. Les universités privées, disposant plus de moyens, sont plus réactives et plus motivées à réaliser des partenariats internationaux afin d'obtenir un certain prestige.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

- **Université d'Etat Ivané Djavakhichvili de Tbilissi (TSU) – Université de Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis INALCO et AUF**

Convention de coopération signée en 2005 à durée indéterminée

Domaine : Filière francophone en Informatique

Objet : double diplôme en informatique (bachelor géorgien de la TSU et licence de Paris8)

Accord vivant soutenu par le poste (une subvention + une bourse par an)

- **Université d'Etat Ivané Djavakhichvili de Tbilissi (TSU) – Université de Nantes**

Convention de coopération signée en 2005 à durée indéterminée

Domaine : sciences humaines et sociales

Objet : échange d'étudiants

- **Université du Caucase - Ecole de Business de Grenoble**

Convention de Coopération signée en 2005 à durée indéterminée

Domaine : MBA en management, programme anglophone

Objet : missions d'enseignements pour un MBA, double master pour professionnels, avec la possibilité de suivre une partie de la formation en France

- **Université Robakidzé - Université de Nantes**

Convention de coopération signée en 2013 pour une durée indéterminée

Domaine : sociologie, psychologie, droit

Objet : échanges de professeurs et d'étudiants

Première action en 2013 avec l'accueil de 2 étudiants à Nantes. Par ailleurs cette université à pris contact avec Paris Sorbonne en vue de la création d'un master ne droit du tourisme

- **Université de Médecine de Tbilissi (TMSU) – Université Paris Est Créteil**

Convention de coopération en cours de signature

Domaine : médecine

Objet : accueil d'étudiants géorgien à partir du niveau doctorat (6^e année de médecine)

- **Université d'État Ilia – Université Lyon 2**

Convention de coopération en cours de signature

Domaine : psychologie

Objet : coopération de recherche au niveau de doctorat

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur b) d'autres pays, notamment européens (liste sans doute incomplète)

- **Universités partenaires de l'Université Médicale d'Etat de Tbilissi**

Allemagne :

Université Friedrich Schiller de Iéna

Université Ludwig Maximilian de Munich

Autriche :

Université de Médecine de Vienne

- **Universités partenaires de l'Université d'Etat Ivané Djavakhichvili de Tbilissi**

Allemagne

Université de Merseburg

Université de Justus –Liebig de Giessen

École allemande d'administration Speyer

Université de Potsdam

Université de Brême

Université Friedrich Schiller de Iéna

Université Libre de Berlin

Université européenne Viadrina de Francfort/Oder

Université de Cologne

Italie

Université de Bologne

Université de Salerne

Université Ca' Foscari de Venise

Suède

Université de Malmö

République tchèque

Université Charles de Prague

Slovaquie

Université de Comenius

Estonie

Université de Tallin

Université de Tartou

Lituanie

Université de Mykolas Romerio

Université de Klaïpeda

Université de Vilnius

- **Universités partenaires de l'Université d'Etat Ilia**

Allemagne

Université Friedrich-Schiller de Iéna

Lituanie

Université de Klaïpeda

Pologne

Université de Silésie

Royaume-Uni

Université de Glasgow

États-Unis

Université de Columbia

Université de San Diego

- **Universités partenaires de l'Université du Caucase**

Allemagne

Université de Pforzheim

Autriche

Upper Austria University of Applied sciences, campus Steyr

Estonie

Ecole de business de Tallin

Université de Technologie de Tallin

Lettonie

Riga International School of Economics and Business Administration (RISEBA)

V- Orientations à donner à la coopération universitaire franco-géorgienne

La coopération universitaire franco-géorgienne demeure insuffisante. La généralisation de l'anglais au détriment des autres langues, le fort investissement allemand et américain, la modicité de nos propres moyens sont les principaux obstacles.

Un potentiel de coopération existe en droit (la Géorgie a un droit de type continental), en médecine et pharmacologie, en sciences humaines. Les universités sont intéressées par des partenariats durables, notamment ceux qui débouchent sur des échanges d'étudiants, formations sur place, doubles-diplômes, mais les projets butent souvent sur la question du financement.

Ses possibilités de développement reposent souvent sur des initiatives individuelles. C'est pourquoi, si ce poste finance surtout des bourses de niveau master (9 bourses en 2014), il s'efforce de maintenir des bourses de doctorat d'une durée 2 à 6 mois afin de créer un réseau de liens permettant de déboucher ultérieurement sur des partenariats

VI- Contacts utiles

Institut français de Géorgie

75, av. Davit Agmachénébéli, 0102 Tbilissi

tel : +(995 32) 2 922 855 / (995 32) 2 93 44 58

site : www.institutfrancais.ge

email : anais.goulko@institutfrancais.ge ou ana.lolua@institutfrancais.ge

Ministère de l'Education et des Sciences de Géorgie

52 rue Ousnadzé, 0102 Tbilissi

Tel : +(995 32 2) 200 220

Site : www.mes.gov.ge

Mise à jour : 20 avril 2014